

PIANOS Weber, Hardman, Ivers & Pond, Sterling, Wegman, HOWARD CROW...

CHEMINS DE FER.

TRIBUNAUX.

Heures d'arrivée et de départ

ILLINOIS CENTRAL

ARRIVEE. No 3 Chicago Limited... 7:40 p.m. No 1 fast mail... 10:00 a.m.

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY

ARRIVEE. Memphis express... 9:10 a.m. Vicksburg express... 9:35 p.m.

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVEE. No 3 fast mail... 7:40 a.m. No 1 fast mail... 8:35 p.m.

QUEEN & CRESCENT ROUTE

ARRIVEE. No 1 limited... 8:30 a.m. No 3 fast mail... 8:10 p.m.

SOUTHERN PACIFIC COMPANY

ARRIVEE. Texas et Mexique express... 6:25 p.m. California express... 7:55 a.m.

TEXAS AND PACIFIC

ARRIVEE. Fort Worth and Texas express... 6:15 p.m. Hot Springs, El Paso and California express... 7:50 a.m.

EAST LOUISIANA RAILROAD

ARRIVEE. Du dépôt de la Queen and Crescent, rue Pressa. Tous les jours excepté dimanche.

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R.R.

ARRIVEE. Dimanche seulement. Alger... 7:35 p.m. Tous les jours excepté dimanche et samedi.

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY

ARRIVEE. Tous les jours excepté dimanche. De Belair et Shell Beach... 9:10 a.m. Dimanche seulement.

Insolation.

Hier, vers une heure de l'après-midi, Geo Wells, âgé de 37 ans, a été frappé d'insolation au coin des rues Canal et Bourbon. Il a été soigné par les étudiants de l'hôpital qui ont ensuite fait transporter à son domicile, rue Royale 346.

STOP SMOKING

Do you wish to stop smoking? This is the only reliable method of stopping smoking without any harm to your health.

ASTHMA

Oppression, Suffocation, Névralgie, etc., guéries par les Cigarettes ou la Poudre Espé.

DR. T. GOUAUX

Spécialiste en asthme et maladies du système respiratoire. Résidence et bureau: 623 rue Royale, bureau de 9 h. à 5 h. 30.

ASTHMA

Oppression, Suffocation, Névralgie, etc., guéries par les Cigarettes ou la Poudre Espé.

ASTHMA

Oppression, Suffocation, Névralgie, etc., guéries par les Cigarettes ou la Poudre Espé.

ASTHMA

Oppression, Suffocation, Névralgie, etc., guéries par les Cigarettes ou la Poudre Espé.

Cour Civile de District

Succession souverte: Addison Parker, N. H. Rightor, John J. Tanner, Mary, Harris, Wm. Mary Eckelman.

Deuxième Cour Inférieure

Juge A. M. Aucoin. Envoyés devant la Cour Criminelle: Annie Skiro, Ulysses Green, Mat. Christian, Peter Richardson, port d'arme cachée.

FAITS DIVERS.

Le testament du juge Rightor.

Le juge N. J. Rightor a fait un testament olographe dans lequel il laisse à sa femme, Louise Justine Scudbury, tout ce qu'il possède.

HOTEL DE VILLE.

ENQUÊTE SUR LE CHEMIN DE FER DE CARROLLTON.

Le comité des rues et déparcadaires du Conseil de ville a, à sa dernière réunion, nommé un sous-comité composé de M. M. Manry, O'Connor et Stanley qui il a chargé de faire une enquête sur les abus, vrais ou prétendus, de la compagnie du chemin de fer de Carrollton.

COMITÉ DE POLICE ET DES ÉDIFICES PUBLICS.

Le comité de police et des édifices publics doit se réunir aujourd'hui à 1 heure, pour s'occuper des questions de routine.

UNE PETITION DE M. FOURTON.

M. H. C. Fourton, de la compagnie qui est propriétaire du Parc Athlétique, a demandé au commissaire des travaux publics de forcer les entrepreneurs du pavage de l'avenue Tulodano, depuis l'avenue Hagau jusqu'à l'avenue Carrollton à faire toutes les améliorations prévues dans leurs contrats.

M. MC GUIRK. — LE SECRÉTAIRE DU MAIRE.

Le maire parlait hier du nouveau secrétaire qu'il compte se donner, depuis le départ de M. McGuirk. Il craignait que le maire saisi de la personne qu'il avait choisie, mais en cas de refus de sa part, il avait une autre personne en vue.

LE MAIRE CAPEVIELLE ET LA PETITE EDNA COIG.

Une charmante petite fille, Miss Edna Coig, a eu l'heureuse et charitable idée d'offrir ses services au maire pour la représentation qui doit avoir lieu samedi prochain au Grand Opera House au bénéfice des orphelins et des veuves de nos officiers de police assassinés.

Mort à l'hôpital.

Will Thomas, le jeune nègre victime d'un accident de chemin de fer ces jours derniers, près de la Baie St-Louis, est mort à l'hôpital hier matin des suites de ses blessures.

Coup de couteau.

Au cours d'une querelle survenue hier soir à dix heures, à l'angle des rues Douane et Franklin, entre trois nègres, Victor Boutte, Ed. Bailey et Joe Wilson, ce dernier a reçu un coup de couteau au bras droit.

Collision.

Vers sept heures hier soir, une collision s'est produite à l'angle des rues Broadway et Esther entre le car No 82 de la ligne Collisée et une charrette conduite par Solomon Howard. Les dommages s'élèvent à \$25.

Indisposition.

Un feu dont on ignore l'origine a éclaté hier matin dans la boulangerie de Gabriel Kogel, rue Prynane 1526. Les flammes ont été promptement éteintes par le propriétaire de l'établissement.

Blessés.

Bertrand Charveleau, qui demeure coin Foucher et Carrollton, descendant d'un car urbain hier matin à l'intersection des rues Remparts et Tulane, lorsqu'il est accidentellement tombé, se blessant à la hanche. Il a été conduit à l'hôpital.

Incendie.

Un feu dont on ignore l'origine a éclaté hier matin dans la boulangerie de Gabriel Kogel, rue Prynane 1526. Les flammes ont été promptement éteintes par le propriétaire de l'établissement.

Crise.

Levy Galpin, employé dans le restaurant Fabacher, coin Royale et Douane, a eu une attaque de nerfs hier matin, alors qu'il travaillait dans la cuisine. Ses amis l'ont conduit chez lui, rue du Camp près Valence.

Indisposition.

Pendant que Mme Tilly Tittes, de Jeannerette, Linc. déjeunait dans le restaurant Fabacher, hier matin, elle a été subitement prise d'indisposition. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

Ventes inscrites au Bureau des attentions.

Geo. C. Engman à la Vve Arthur J. Damuelt, un terrain borné par les rues Bienville, Douane et Bernadotte, \$500.

M. Sommerville.

Le comité judiciaire, dans sa dernière séance, a approuvé la nomination de M. Sommerville pour la vacance créée dans le ticket démocrate régulier par la mort du juge Rightor.

A LA COUR DU JUGE AU COIN.

Joe Fakir, un colporteur arabe, avait fait un affidavit contre un autre arabe qu'il accusait de l'avoir attaqué et battu. L'affaire avait été fixée au 14 août, mais l'arabe ne comparut pas.

Hier devant la même cour Louis Evans et Rob Evans, qui demeurent au coin des rues Roman et Espagne, avaient à répondre de voies de fait sur un autre nègre nommé Anderson. Louis Evans a été acquitté mais Rob Evans a été condamné à \$25 d'amende ou à 30 jours de prison.

Ulysses Green, demeurant 1718 rue Conti, a été hier, convaincu de port d'arme cachée; le juge Aucoin l'a mis sous \$250 de caution et l'a renvoyé devant la Cour Criminelle de District.

Andrew Genna, rue Villard, coin Conti, a été hier, convaincu de port d'arme cachée; le juge Aucoin l'a mis sous \$250 de caution et l'a renvoyé devant la Cour Criminelle de District.

Un affidavit a été fait contre William Peak, accusé de détournement d'une montre par Mme Ch. Herzog, qui demeure au coin des rues Gentry et Français; il a été mis sous caution de \$500.

Nous en dirons autant de Anne Skiro, coin des rues Plety et Bourgoigne, qui a blessé Frank Baudry, avec un couteau de boucherie; elle a été mise sous \$250 de caution et renvoyée devant la cour criminelle.

Affaire Cooke-O'Malley.

On sait que M. Wm A. Cooke qui a prêté profession de régier, d'ajusteur des assurances, poursuit la compagnie du "Daily Item" et M. O'Malley en \$30,000 de dommages pour certaines allégations offensantes. Ce procès, qui était commencé depuis plusieurs jours, vient d'être brusquement interrompu d'une façon tout à fait inattendue.

Hier, quand l'affaire a été appelée devant le juge St-Jul, l'avocat du plaignant, le juge Glog, s'est levé et a demandé que l'on cessât immédiatement les débats.

L'Item, dit-il, a publié hier, des articles qui pouvaient et devaient induire le jury en erreur. L'avocat défendeur a dénoncé cet acte du journal en termes très vifs.

Le juge, après avoir entendu la plaidoirie du juge Glog, a arrêté sur le champ les débats. Il y avait là un véritable mépris de cour. Il a déchargé le jury et somma le défendeur de venir s'expliquer devant lui et s'entendre probablement condamner pour le délit qu'il venait de commettre. Après une vive discussion entre les avocats, le juge St-Jul a renvoyé l'affaire à aujourd'hui à 11 heures.

Il y avait dans la salle un grand nombre de curieux qui étaient venus pour connaître l'issue du procès et que cet incident inattendu a vivement désappointés.

D'où Viennent les Perles

Les perles de perles de la Mer Rouge ont fait tant de bruit ces jours-ci. Les tribunaux ont décidé que ces perles appartiennent à celui qui les trouve.

Une nouvelle compagnie de steamships entre la Nouvelle-Orléans et les ports du Mexique.

Nous allons réellement avoir, à la Nouvelle-Orléans, une ligne faisant le service entre la Nouvelle-Orléans et plusieurs ports de la République du Mexique.

Jusqu'ici nous n'avions que la ligne Ward, de New York, qui n'avait qu'un seul steamship allant de la Nouvelle-Orléans à Vera Cruz et à Tampico.

Le trafic du fret a tellement augmenté que ce service ne suffit plus. Il a été décidé de fonder une compagnie spéciale sous la direction de M. Spindler. Nous échapperons ainsi à la concurrence embarrassante de Mobile et de Pensacola.

Au lieu d'un seul steamship, nous en aurons deux qui feront le voyage tous les quinze jours. Un quatrième port sera ajouté bientôt aux deux autres.

M. Spindler est parti hier matin pour Mexico, où sera installé comme président et administrateur de la nouvelle compagnie. Le Mexicain-American Steamship Co. est appelé à opérer une véritable révolution dans le commerce de transit des régions placées au sud de la Nouvelle-Orléans.

Mort à l'hôpital.

Will Thomas, le jeune nègre victime d'un accident de chemin de fer ces jours derniers, près de la Baie St-Louis, est mort à l'hôpital hier matin des suites de ses blessures.

Thomas se trouvait au banc d'un wagon de la Compagnie Louisville et Nashville. Il a prétendu qu'il avait été brusquement renversé par un serre-frein.

Coup de couteau.

Au cours d'une querelle survenue hier soir à dix heures, à l'angle des rues Douane et Franklin, entre trois nègres, Victor Boutte, Ed. Bailey et Joe Wilson, ce dernier a reçu un coup de couteau au bras droit.

Collision.

Vers sept heures hier soir, une collision s'est produite à l'angle des rues Broadway et Esther entre le car No 82 de la ligne Collisée et une charrette conduite par Solomon Howard. Les dommages s'élèvent à \$25.

Chinois retournant au pays

Le retour des Chinois dans leur pays natal a commencé. Ils nous ont apporté un grand nombre de cadeaux des Antilles, et de l'Amérique Centrale.

Hier il en est arrivé trois par le steamship Whitney de la ligne Morgan. Ils doivent en arriver d'autres aujourd'hui. Ils seront dirigés sur San Francisco et de là, ils seront transportés à Hong Kong. Tous ont des billets qui sont bons à partir de la Havane jusqu'au lieu de leur destination.

Les trois Chinois recommandés à l'inspecteur Marks sont placés sous la direction de Liam Sun, agent chinois de la compagnie du Southern Pacific. Leurs papiers, qui consistent leur identité ont été visés par le collecteur Wimerly.

Ils ont dû donner une caution de \$500 chacun. C'est le prix qu'exige le gouvernement. Cette caution garantit qu'ils se rendent réellement à la destination indiquée, qu'ils viennent bien de la localité indiquée et qu'ils ont traversé la partie des États-Unis marquée sur le certificat.

Ils sont, disent-ils, des marchands, bien qu'ils soient désignés dans leur passe-ports comme étant des travailleurs. A leurs papiers est attachée une photographie. Ils portent tous la signature du consul général chinois à la Havane.

L'Association des Commis de la Poste.

On sait que c'est le 3 septembre que doit s'ouvrir, à Atlantic City, la convention de l'Association Nationale des Commis de la Poste.

C'est à cette association et non à celle des facteurs qu'avait été adressée l'aimable invitation du maire Capovelle. Mais cette petite erreur n'a rien à voir dans les affaires de la convention à laquelle les facteurs se feront un plaisir d'assister aussi bien à la Nouvelle-Orléans, dans un an, qu'à Atlantic City, cette fois.

Question de mépris de cour.

On sait que M. Wm A. Cooke qui a prêté profession de régier, d'ajusteur des assurances, poursuit la compagnie du "Daily Item" et M. O'Malley en \$30,000 de dommages pour certaines allégations offensantes. Ce procès, qui était commencé depuis plusieurs jours, vient d'être brusquement interrompu d'une façon tout à fait inattendue.

Hier, quand l'affaire a été appelée devant le juge St-Jul, l'avocat du plaignant, le juge Glog, s'est levé et a demandé que l'on cessât immédiatement les débats.

L'Item, dit-il, a publié hier, des articles qui pouvaient et devaient induire le jury en erreur. L'avocat défendeur a dénoncé cet acte du journal en termes très vifs.

Le juge, après avoir entendu la plaidoirie du juge Glog, a arrêté sur le champ les débats. Il y avait là un véritable mépris de cour. Il a déchargé le jury et somma le défendeur de venir s'expliquer devant lui et s'entendre probablement condamner pour le délit qu'il venait de commettre. Après une vive discussion entre les avocats, le juge St-Jul a renvoyé l'affaire à aujourd'hui à 11 heures.

Il y avait dans la salle un grand nombre de curieux qui étaient venus pour connaître l'issue du procès et que cet incident inattendu a vivement désappointés.

Incendie.

Un feu dont on ignore l'origine a éclaté hier matin dans la boulangerie de Gabriel Kogel, rue Prynane 1526. Les flammes ont été promptement éteintes par le propriétaire de l'établissement.

Blessés.

Bertrand Charveleau, qui demeure coin Foucher et Carrollton, descendant d'un car urbain hier matin à l'intersection des rues Remparts et Tulane, lorsqu'il est accidentellement tombé, se blessant à la hanche. Il a été conduit à l'hôpital.

Crise.

Levy Galpin, employé dans le restaurant Fabacher, coin Royale et Douane, a eu une attaque de nerfs hier matin, alors qu'il travaillait dans la cuisine. Ses amis l'ont conduit chez lui, rue du Camp près Valence.

Indisposition.

Pendant que Mme Tilly Tittes, de Jeannerette, Linc. déjeunait dans le restaurant Fabacher, hier matin, elle a été subitement prise d'indisposition. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

Ventes inscrites au Bureau des attentions.

Geo. C. Engman à la Vve Arthur J. Damuelt, un terrain borné par les rues Bienville, Douane et Bernadotte, \$500.

Les héritiers de Catherine Stumpf à Rosa M. Nally, un terrain borné par les rues Polymnie, Euterpe, Carondelet et Charles, \$2,450.

Tentonia Loan & Building Co. à R. V. Beck, une portion de terre bornée par les rues Laurel, Constance, Peniston et Amelia, \$2,500.

Geo. Werman à Cyril G. Harvey un îlot borné par les rues Broadway, Pine, Esther et Wall, \$4,000.

Suburban Building & Loan Association à Mme J. R. O'Neil, un terrain borné par les rues Felicite, St Charles, Polymnie et Carondelet, \$800.

Crecent Land Co. à Chas Latiemer, un terrain borné par les rues Leblond, Claiborne, Cleveland et Palmire, \$7,34.

W. G. Taylor à C. A. Spitzfaden, un terrain borné par les rues St Bernard, Annette, Robertson et Claiborne, \$24,36.

Crecent Land Co. à Chas Latiemer, un terrain borné par les rues Cleveland, Derbigny, Roman et Canal, \$14,50.

Mme Ellen Sylvester à la Interstate Land Company, un terrain borné par les rues Perdido, Franklin, Liberté et Gravier, \$39,25.

Mors aux dents.

Hier soir à sept heures et demie, Chas Sitoun, domicilié rue Tomblin, 1029, noyait un cheval qui, à l'anglaise, se débattait et frappait, à grands coups de tête, Philippe et Gravier, à l'angle des rues Douane et à renversé Mme Joseph Hespé, une personne de 68 ans qui traversait la rue. Dans la chute Mme Hespé a eu la jambe droite fracturée.

La beauté et l'apparence au sang.

Un sang pur donne une peau saine. Il n'y a pas de beauté sans cela. Le Cascarout, Candy Cathartique pour le sang et le garde au sang agissant le file par ses effets et en éliminant les impuretés du sang, a rendu à Mme Joseph Hespé, une personne de 68 ans qui traversait la rue. Dans la chute Mme Hespé a eu la jambe droite fracturée.

Athénée Louisianais.

CONCOURS DE 1906. PROGRAMME: L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année: LE THÉÂTRE DE MOLIÈRE.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1907 inclusivement. L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or et un prix de cinquante dollars en espèces.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille. Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir. Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible; sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le recto et les lignes. Ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvrira seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable. Tout manuscrit couronné sera publié dans le Journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix. Les devises des concurrents à qui de mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme. Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours. Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

A Soartabelli De Porzia.

Agent de propriétaires fonciers et de compagnies d'assurances. Sous-agent local des compagnies suivantes: Germania Fire Insurance Co, de New York.

BULLETIN FLUVIAL.

Nouvelle-Orléans, 22 août 1906. L'usage à 8 heures A. M.

Table with columns: STATIONS, Niveau hautier à 1000, Niveau bas à 1000, Hauteur, Changement dans les 24 heures.

Table with columns: STATIONS, Niveau hautier à 1000, Niveau bas à 1000, Hauteur, Changement dans les 24 heures.

Table with columns: STATIONS, Niveau hautier à 1000, Niveau bas à 1000, Hauteur, Changement dans les 24 heures.

Table with columns: STATIONS, Niveau hautier à 1000, Niveau bas à 1000, Hauteur, Changement dans les 24 heures.

Table with columns: STATIONS, Niveau hautier à 1000, Niveau bas à 1000, Hauteur, Changement dans les 24 heures.

Table with columns: STATIONS, Niveau hautier à 1000, Niveau bas à 1000, Hauteur, Changement dans les 24 heures.

Table with columns: STATIONS, Niveau hautier à 1000, Niveau bas à 1000, Hauteur, Changement dans les 24 heures.

Table with columns: STATIONS, Niveau hautier à 1000, Niveau bas à 1000, Hauteur, Changement dans les 24 heures.

Table with columns: STATIONS, Niveau hautier à 1000, Niveau bas à 1000, Hauteur, Changement dans les 24 heures.

DECES.

PROUVEZ. — Décédé hier, mercredi, 22 août, à 3 h 30 p.m., âgé de 47 ans et 8 mois, J. ACHILLE PROUVEZ, natif de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances des familles Prouvez, Marie Zorn et Achille Lecoq, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu samedi, jeudi, 24 août 1906 à 10 heures précises du matin. Le convoi partira de sa dernière résidence No 2044 rue St-Anne, entre Priour et Johnson.

JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres. Raoul Bonnot, Directeur. No 623 RUE STE-ANNE. Téléphone No 1042.



F. LAUDUMIEY & Co., LTD.

ENTREPRENEURS DE Pompes Funèbres. No 1112 Nord Remparts. Voitures de Première Classe avec "Babber Tires".

G. MOTHE & Co.,

ENTREPRENEURS DE Pompes Funèbres et Embaulements. 517 RUE TOULOUSE. Entre les rues Bourbon et Dauphine.



DR. T. GOUAUX

Spécialiste en asthme et maladies du système respiratoire. Résidence et bureau: 623 rue Royale, bureau de 9 h. à 5 h. 30.

ASTHMA

Oppression, Suffocation, Névralgie, etc., guéries par les Cigarettes ou la Poudre Espé.

ASTHMA

Oppression, Suffocation, Névralgie, etc., guéries par les Cigarettes ou la Poudre Espé.

ASTHMA

Oppression, Suffocation, Névralgie, etc., guéries par les Cigarettes ou la Poudre Espé.

ASTHMA

Oppression, Suffocation, Névralgie, etc., guéries par les Cigarettes ou la Poudre Espé.

ASTHMA

Oppression, Suffocation, Névralgie, etc., guéries par les Cigarettes ou la Poudre Espé.

ASTHMA

Oppression, Suffocation, Névralgie, etc., guéries par les Cigarettes ou la Poudre Espé.

ASTHMA

Oppression, Suffocation, Névralgie, etc., guéries par les Cigarettes ou la Poudre Espé.

ASTHMA

Oppression, Suffocation, Névralgie, etc., guéries par les Cigarettes ou la Poudre Espé.